

T R A D U C T I O N

Du Procès-Verbal des Ministres plénipotentiaires à Rastadt, sur les événemens des 9 et 10 floréal an 7 (28 et 29 avril 1799).

Ce procès-verbal ne peut être lu avec trop d'attention; aucun des détails qu'il contient n'est indifférent. Ils porteront dans l'ame de tout homme qu'un esprit de parti n'a pas aveuglé, l'entière conviction que l'Autriche a médité, préparé & ordonné l'assassinat des ministres français; qu'elle l'a fait exécuter par un corps de ses troupes, & que le commandant de ce corps se faisoit rendre compte, d'instant à autre, des détails de l'exécution.

Le plénipotentiaire impérial étant rappelé de Rastadt, & ayant quitté cette ville le 13 du mois dernier, la députation de l'empire déclara, dans sa séance du 25, qu'elle étoit suspendue, & notifia à la légation française les motifs de cette déclaration. Les ministres de France déclarèrent aussi, le 25, qu'ils alloient se retirer dans trois jours.

Dans la soirée du même jour, le courier de la légation française, muni d'un passe-port & de sa plaque, chargé de dépêches pour Strasbourg, fut arrêté sur sa route à Seltz, entre le village de Pittersdorf & Rastadt, par deux hussards autrichiens, & conduit au quartier-général du colonel impérial Barbatzy à Gernsbach, après avoir été dépouillé de ses papiers. Sur la réquisition de la légation française, l'envoyé directorial de Mayence, au nom de tous les membres de la députation, interposa ses bons offices, de même que la légation prussienne,

« Pour que, suivant les principes universels du droit des gens, le courier arrêté fût relâché avec ses dépêches, & que la sûreté de la correspondance de la mission française, dans le court espace de trois jours fixé pour son départ, ne fût point troublée ».

La lettre du ministre mayençais fut envoyée encore dans la nuit à Gernsbach par un courier, qui revint avec une courte réponse du colonel Barbatzy, portant qu'il avoit rendu compte à ses supérieurs de l'arrestation du courier, et qu'il ne pouvoit se prêter aux vœux de la députation qu'après avoir reçu des ordres. La lettre de la légation prussienne fut envoyée, le 25, à cinq heures du matin, par M. le comte de Bernstorff, conseiller de la légation, avec l'injonction d'en appuyer verbalement le contenu. La légation française s'étant d'ailleurs adressée particulièrement au baron d'Edelsheim, ministre d'état de Bade, pour réclamer la protection du margrave, ce ministre jugea convenable d'accompagner M. de Bernstorff, & de faire, près du colonel Barbatzy, toutes les représentations analogues aux circonstances. La réponse verbale du colonel fut qu'il transmettroit ces représentations à ses supérieurs, de même que la lettre de la légation prussienne, et qu'il seroit connoître le résultat le plutôt possible; mais que jusque-là il ne pouvoit s'expliquer en aucune manière. La relation écrite de la mission du comte de Bernstorff prouve combien ce refus de s'expliquer a été positif.

En attendant, les ministres français étoient résolus de partir pour Seltz, le troisième jour, 28, à huit heures du matin. Tous les préparatifs étoient faits; les voitures chargées se trouvoient déjà dans la cour du château; mais vu les circonstances, les patrouilles de hussards, croisant particulièrement sur la route de Rastadt à Seltz, & ayant déjà arrêté, le 19, plusieurs ministres allemands, & entre autres celui de Wurzburg, dont elles avoient pris & gardé les papiers; d'ailleurs les déclarations du colonel Barbatzy, tant sur cet incident, que sur l'arrestation du courier français, n'étant aucunement rassurantes pour le voyage de la légation fran-

çaise, on ne pouvoit s'empêcher d'avoir des inquiétudes; car il paroisoit au moins possible que les ministres fussent arrêtés par méprise, & qu'il en résultât de très-grands inconvéniens. C'est pourquoi toutes les personnes diplomatiques qui étoient encore en relation avec les ministres français, leur conseillèrent de différer leur voyage de quelques heures, ou jusqu'au lendemain, la réponse du colonel Barbatzy aux représentations des ministres prussiens, mayençais & de Bade, étant attendue à chaque moment. Les ministres français cédèrent à ces instances, particulièrement sur l'observation qu'il étoit convenable d'attendre le résultat des démarches faites par les autres ministres, dont ils se mouvoient très-reconnoissans. Comme, à onze heures du matin, il n'y avoit encore aucune réponse, le ministre mayençais baron d'Albini écrivit de nouveau au colonel Barbatzy, & lui demanda une réponse catégorique sur la question « si les ministres français, prêts à partir, & munis de passe-ports du baron d'Albini, étoient dans le cas de rencontrer aucun obstacle ». On espéroit que l'ordonnance de Bade, envoyée avec cette lettre, seroit de retour vers trois ou quatre heures après-midi, avec une réponse; mais on se trompa. Le soir, entre sept & huit heures, il arriva un officier de hussards avec quelques soldats; l'officier se rendit sur-le-champ au château, près des ministres français & de Mayence, & suivant le témoignage des ministres soussignés, comtes de Gortz, de Dohm & de Solms, qui étoient présens, il les pria d'excuser le colonel Barbatzy, trop occupé pour répondre par écrit: mais il déclara en son nom, que les ministres français pouvoient voyager en toute sûreté, et que pour cet effet, il leur étoit même fixé un terme de vingt-quatre heures. Quant à la légation prussienne, elle ne reçut à sa lettre au colonel Barbatzy, aucune réponse, ni écrite, ni verbale.

L'officier impérial remit aux ministres français une lettre; M. de Dohm est le seul qui l'ait vue par hasard (1); & il garantit qu'elle renfermoit à-peu-près les lignes suivantes:

M I N I S T R E S ,

« Vous concevrez facilement que dans l'enceinte des postes occupés par les troupes impériales, on ne sauroit tolérer au un citoyen français: en conséquence, vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans l'espace de vingt-quatre heures ».

Gernsbach, le 28 avril.

Signé, BARBATZY.

(1) Le hasard a voulu que M. de Dohm, qui, de même que les autres personnes diplomatiques, étoit accouru pour connoître l'objet de la mission de l'officier impérial & de l'arrivée des troupes, passât devant la chambre du secrétaire de légation, Rosenstiel, lorsque celui-ci sortoit de celle de Jean Debry, où les trois ministres étoient rassemblés, & tenoit à la main la lettre dont il s'agit. De son propre mouvement le secrétaire la donna à M. de Dohm, qui, pendant que Rosenstiel écrivoit le reçu demandé par l'officier, eut le tems de la lire deux fois avec attention.

Les ministres français résolurent de partir sur-le-champ, & ne purent en être détournés par l'observation qu'ils ne sauroient arriver au Rhin avant la nuit, & que le passage du fleuve pourroit être dangereux : ils partirent en effet, le 23, une demi-heure après la réception de la lettre ci-dessus, avec huit voitures, dont la plupart, de même que les chevaux, appartenoient au margrave. Avec l'officier qui avoit apporté la lettre, il étoit arrivé cinquante hussards de Szeklers qui s'étoient postés à la porte d'Ellingen, & avoient fait occuper de même les autres portes. On apprit bientôt que l'ordre étoit donné de ne laisser entrer ni sortir aucune personne appartenant au congrès, & que le capitaine des hussards avoit signifié au major Harrant, commandant des troupes de Bade, qu'il exigeoit que ses soldats restassent aux portes pour faire connaître aux autrichiens les personnes appartenant au congrès, dont l'entrée ou la sortie étoit défendue. Nonobstant cette restriction aux membres du congrès, on ne permit à personne de passer même le pont de communication entre la ville & le faubourg. Le commandant de la ville lui-même ne put obtenir la permission de sortir, quoiqu'il l'eût demandée avec instance, lorsqu'il fut instruit des événemens subséquens. Le ministre danois avoit fixé son départ au même jour, & n'avoit attendu que le résultat des démarches faites par la députation, touchant les ministres français. Après avoir pris connoissance de la réponse faite par le colonel Barbaizy, il se retira chez lui pour faire les préparatifs de son voyage; mais sur l'information qu'il reçut en passant près la porte, que personne n'avoit la permission de sortir, il traversa le jardin du château vers la chaussée où étoit posté le capitaine de hussards avec sa troupe, & il lui demanda s'il ne pouvoit pas partir ce soir.

Cet officier répondit qu'il avoit ordre de ne laisser sortir personne; mais lorsqu'on lui répliqua que les ministres français avoient été sommés de partir par le colonel son chef, & qu'ils sortoient dans le moment par la porte de Rheinau, le capitaine répartit qu'il n'avoit point l'ordre d'empêcher le départ de la légation française. Le ministre de S. M. danoise lui ayant demandé ensuite s'il leur donneroit une escorte, il dit qu'il n'avoit point d'ordre pour cela; & lorsqu'on lui représenta avec force combien l'honneur de la nation allemande exigeoit qu'on prit tous les moyens pour éviter qu'il n'arrivât le moindre désordre au départ de ces ministres, le capitaine répondit qu'il n'avoit à pourvoir à rien qu'à sa propre sûreté; ajoutant aussi la remarque que le plénipotentiaire impérial étoit déjà parti depuis assez long-tems pour que tous les envoyés allemands aient le tems de partir aussi.

Lorsque la légation française se présenta à la porte de la ville, on lui annonça qu'elle ne pouvoit pas sortir. Les trois ministres descendirent sur-le-champ; & laissant là leurs voitures avec leurs familles & leur suite, ils se rendirent au château chez le ministre de Mayence. Personne ne pouvoit concevoir cette contradiction de l'ordre de partir sous vingt-quatre heures, avec l'obstacle mis à ce départ aux portes de la ville. L'envoyé de S. M. danoise qui, aussitôt après ce nouvel incident, s'étoit rendu, avec plusieurs autres, chez le ministre de Mayence, en donna, d'après sa conversation avec le capitaine, une explication qui fut bientôt officiellement confirmée par M. de Munch, secrétaire de légation envoyé à cet officier par M. d'Albini. Il annonça qu'on avoit oublié, lorsqu'on avoit pris possession des portes de la ville, & donné l'ordre de ne laisser sortir personne, d'excepter de cet ordre les ministres français. M. de Munch ajouta que cet oubli étoit réparé, & que les ministres pouvoient partir sans obstacle. Ceux-ci pensèrent alors qu'il étoit nécessaire, pour n'être pas arrêtés par les patrouilles qui pouvoient se trouver sur leur chemin jusqu'à Plittersdorf, de demander une escorte militaire. Le secrétaire de légation de Mayence se chargea d'en faire la demande au capitaine; & les envoyés de France allèrent, dans une voiture du margrave, rejoindre les leurs à la porte. Là, ils furent obligés d'attendre long-tems la réponse, qui fut enfin apportée par M. de Harrant, major au service du margrave de Bade; elle portoit que,

« Le capitaine ne pouvoit point donner d'escorte, parce qu'il n'avoit point d'ordre pour cela; mais que les ministres français ne trouvoient aucun obstacle sur leur route ». A la demande du major de Harrant, si l'on devoit entendre par-là que les ministres français pouvoient passer de l'autre côté du Rhin en toute sûreté, & si lui Harrant pouvoit les en assurer, le capitaine avoit répondu oui. Les envoyés français préférèrent donc, après quelques réflexions, partir de suite sans escorte, que de retourner au château pour y attendre le point du jour; parti que plusieurs conseilloyent de prendre & que les femmes desiroient. Entre neuf & dix heures, les ministres français sortirent enfin de la ville : la

nuit étoit très-sombre, & l'on portoit une torche devant leurs voitures.

A-peu-près un quart d'heure s'étoit écoulé, lorsque, de divers côtés, arriva la nouvelle que les voitures de la légation française avoient été arrêtées, avec violence, par des hussards autrichiens, qui avoient donné des coups de sabre aux cochers & au portier-flambeau. La plupart des membres du corps diplomatique se trouvoient, dans ce moment, rassemblés dans un casino. L'envoyé ligurien Boccardi & son frère, qui étoient dans la dernière voiture, & qui s'étoient échappés, y apportèrent la première nouvelle. On décida unanimement qu'on se rendroit ensemble près du capitaine pour lui demander une explication, & avant tout, les secours les plus prompts. Peu de minutes après, arriva la nouvelle atterrante qu'un, que deux, que tous les trois ministres français avoient été assassinés par les soldats de l'empereur. La raison se refusoit à trouver ce crime vraisemblable; le cœur ne le trouvoit pas possible. — Non, non, c'est faux, fut le cri universel. Cependant, le désir de faire cesser, le plutôt possible, un malheureux mal-entendu, fit hâter les pas vers l'officier commandant. Il avoit son quartier à-peu-près à vingt pas de la porte d'Ellingen, à l'auberge dite la Lanterne. La garde de la porte s'opposa au passage de la société, quoiqu'elle s'annonçât comme composée d'envoyés de cours royales & princières. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on obtint qu'un bas-officier nous annonçât. On demanda encore une fois quels envoyés nous étions, & on déclara, avec une exactitude inquiète, que seulement trois, quatre, six ministres pouvoient aller près du capitaine. Cet officier parut enfin. L'envoyé de S. M. prussienne, comte de Goertz, aussi sousigné, lui fit, au nom de tous, cette courte exposition : Nous voudrions savoir quelles mesures il avoit prises au bruit de l'affreux nouvelle qui lui avoit sans doute été portée. Il répondit qu'à la demande du ministre de Mayence, qui avoit déjà été chez lui, il avoit envoyé un officier avec deux hussards. Nous pensâmes que ce n'étoit pas suffisant; & nous l'engageâmes, au nom de tous les sentimens de l'humanité, au nom du bien de l'Europe, de l'honneur de la nation allemande prêt à être taché par un crime sans exemple dans les annales des peuples civilisés, au nom de l'honneur de son auguste monarque, de l'honneur du service de S. M. impériale, de son propre honneur, au nom de sa vie, de faire, au plus vite, tout son possible pour sauver ce qui pourroit être encore à sauver. Le capitaine répondit que c'étoit un malheureux mal-entendu; que sans contredit les patrouilles rôdoient aux environs pendant la nuit, & qu'un pareil malheur pouvoit facilement arriver; que les ministres français n'auroient pas dû partir la nuit. On lui rappela qu'il avoit refusé une escorte, & dit au major de Harrant qu'il n'y avoit rien à craindre pour la légation française. Il répliqua qu'il n'avoit point eu ordre de donner une escorte; qu'on auroit dû la demander au commandant. Le conseiller de légation de Prusse, comte de Bernstorff, dit qu'il avoit demandé lui-même au colonel, lorsqu'il avoit été envoyé vers lui, s'il donneroit une escorte. Vous l'a-t-il accordée! . . . fut la réponse du capitaine. L'envoyé de Danemarck, sousigné, lui ayant ensuite rappelé la conversation qu'il avoit eue avec lui, & dont nous avons parlé ci-dessus, *Voilez-vous*, dit-il, *établir ici contre moi une inquisition!* Enfin, lorsque passant sur toutes les considérations qui devoient nous frapper après le traitement que nous étions obligés de souffrir, nous le pressâmes, le priâmes, le suppliâmes de ne pas perdre un instant pour sauver peut-être encore la vie de quelques hommes & l'honneur de son service, il nous demanda où donc étoient les voitures des ministres, & d'autres explications, à nous que ses ordres retenoient prisonniers en ville, à nous qui venions à lui pour savoir quelle nouvelle il avoit, quelles mesures il avoit prises pour empêcher, s'il étoit possible, encore un crime qui toucho de si près son honneur & celui de son souverain. Enfin, nous exigeâmes de lui la promesse de détacher un officier & six hussards pour accompagner le major Harrant & deux hussards de Bade sur le grand chemin de Plittersdorf. En attendant, il étoit arrivé plusieurs fuyards échappés du champ du carnage, qui confirmèrent qu'en effet les trois ministres français avoient été assassinés par des hussards de Szeklers. Le meurtre de Bonnier fut rapporté par un témoin oculaire, savoir, par le porteur du flambeau. Cependant, le major Harrant, de Bade, auquel il ne fut donné qu'un maréchal-des-logis pour l'accompagner au lieu d'un officier qui lui avoit été promis, trouva les voitures sur la place même où cette scène d'horreur s'étoit passée; elles étoient entourées d'environ cinquante hommes des hussards de Szeklers, munis de flambeaux (parmi lesquels il ne put néanmoins découvrir d'officiers), & occupés à conduire autour de la ville les voitures, ainsi que les infortunés qui s'y trouvoient, & dont la plupart étoient

encore
aux
ils ne
étoien
naces
lité d'
appart
leur p
Robert
corps
pour
le boi
sards
il étoi
texte
autrich
que d
l'exéc
des ca
berjot
trouve
de leu
minist
arrête
infortu
écarta
des m
falloit

Bubi
Jacobi
demi-
Madam
dre de
mettre
furent
cour p
tremia
pied d
du cor
dans la
plus à
l'assass
la men
» la po
» Rob
» d'uis
» May
» avoi
» port
» enco
» sav
» Rébe
» lui
» bon
» géni
» jette
» mest
» dom
» néan
» chose
d'entre
rement
Lorsqu
en déf
rante :

Le se
derniè
blable
On le t
délire.
arriver
ministr
tatée p
essenti
rendre
citer d'
de que
Debr.

encore dans une profonde stupeur. Lorsque M. de Harrant déclara aux hussards que les carrosses devoient être reconduits à la ville, ils ne voulurent pas d'abord s'y prêter, soutenant que ces carrosses étoient leur butin. Ce ne fut que moyennant les plus fortes menaces, & après que M. de Harrant leur eut déclaré qu'en sa qualité d'officier, le commandement & la disposition des voitures lui appartenoient exclusivement, qu'il parvint à les faire désister de leur projet. M. de Harrant trouva les cadavres de Bonnier & de Roberjot par terre, horriblement maltraités : ne trouvant pas le corps de Jean Debry, il se donna toutes les peines imaginables pour le découvrir ; il proposa même de faire des recherches dans le bois, & demanda, pour cet effet, une escorte de quelques hussards autrichiens qui se joindroient à lui & aux deux hussards dont il étoit accompagné ; mais cette escorte lui fut refusée, sous prétexte que l'on pourroit aisément rencontrer d'autres patrouilles autrichiennes, & que, dans l'obscurité de la nuit, on courroit risque d'en être attaqué. M. de Harrant fut donc obligé de remettre l'exécution de son dessein jusqu'au jour, & ramena, en attendant, les carrosses dans la ville. Les épouses de Jean Debry & de Roberjot, les filles du premier, les secrétaires & les domestiques s'y trouvoient ; aucun d'eux n'étoit blessé, plusieurs avoient été dépouillés de leur argent, montres, &c. &c. : il n'y avoit eu que les trois ministres qui eussent été attaqués par les meurtriers. Les carrosses arrêterent devant le château ; chacun s'empressoit d'approcher les infortunés qui y étoient, afin de leur porter des secours ; mais on écarta tout le monde indistinctement, même les plus considérés des ministres étrangers ; parce que nul officier n'étant présent, il falloit auparavant attendre des ordres.

Enfin, on obtint de pouvoir porter dans les appartemens de M. de Jacobi, ministre du roi de Prusse, madame Roberjot, étendue à demi-morte dans la voiture qui arrivoit devant la porte de ce ministre. Madame Debry, ainsi que ses deux filles, furent obligées de descendre de leur voiture dans la rue, parce que jamais on ne voulut permettre que les carrosses entrassent dans les cours du château ; ceux-ci furent conduits à la porte d'Erlangen. On demanda les chevaux de la cour pour les conduire le lendemain à Gernsbach ; ce qui fut contremandé cependant le matin même. Les dames furent conduites à pied dans leur ancienne demeure au château, par plusieurs membres du corps diplomatique ; mais elles furent bientôt après transportées dans la maison du sousigné ministre de Brandebourg, afin d'être plus à portée de leur donner des secours. On apprit les détails de l'assassinat de Roberjot, par son valet-de-chambre, qui avoit été dans la même voiture. Il déposa que « des hussards s'étoient présentés à la portière, qu'ils en avoient brisé les glaces & demandé, *Ministre Roberjot !* sur quoi celui-ci avoit répondu en français *Où !* en prononçant en même-temps le passe-port de l'envoyé directorial de Mayence, que les hussards avoient déchiré *ce passe-port* ; qu'ils avoient fait sortir de force le ministre de sa voiture, & lui avoient porté plusieurs coups très-violens ; que l'infortuné ayant donné encore quelques signes de vie, & sa femme ayant crié *Où ! sauvez !* les hussards avoient redoublé leurs coups ; que madame Roberjot alors s'étoit élançée sur le corps de son mari ; mais que lui (valet-de-chambre), l'avoit saisie fortement dans ses bras, lui bouchant les oreilles, & empêchant qu'elle n'entendit les cris & gémissemens du mourant ; que lui, valet-de-chambre, avoit été jetté hors de la voiture par un hussard qui lui avoit demandé : *Domestique !* & ayant répondu affirmativement, *le hussard lui avoit donné à entendre, par signes, qu'il n'avoit rien à craindre ; que néanmoins il s'étoit saisi de sa montre et de sa bourse ; que la même chose étoit arrivée à madame Roberjot.* Cependant plusieurs d'entre nous ont remarqué que la voiture n'avoit pas été pillée entièrement, mais qu'on y avoit laissé de l'argent & des effets précieux. Lorsque madame Roberjot quitta sa voiture, elle tomba de défaillance en défaillance, s'écriant à plusieurs reprises, avec une voix déchirante : *On l'a haché devant mes yeux !*

Le secrétaire de légation Rosentsiel, qui se trouvoit dans une des dernières voitures, & par conséquent près de la ville, s'est vraisemblablement sauvé par les jardins, dès le commencement de l'affaire. On le trouva dans le logement du ministre de Bade, dans un état de délire. Toutes les autres personnes appartenant à la légation française, arrivèrent successivement, soit en fuyant, soit avec les voitures. Le ministre Jean Debry manqua encore ; sa mort n'avoit point été constatée par des témoins oculaires : on regarda donc comme absolument essentiel de tout tenter pour le sauver. Quelques-uns d'entre nous se rendirent auprès du capitaine des hussards autrichiens, pour le solliciter d'accorder une escorte au major de Harrant, qui, accompagné de quelques hussards de Bade, vouloit aller à la recherche de Jean Debry. Le sousigné comte de Solms de Laubach s'offrit à l'accompa-

gner, afin d'appeler le ministre français, qui connoissoit sa voix, par son nom. Le capitaine accorda l'escorte : & à la pointe du jour, vers quatre heures du matin, le comte de Solms, le major Harrant & deux hussards de Bade, sous l'escorte d'un caporal & de quatre hussards impériaux, montèrent à cheval pour parcourir les environs, & notamment le bois de Steinmann & de Plittersdorf. Ils n'eurent pas la satisfaction de trouver le ministre Jean Debry, mais ils apprirent quelques circonstances absolument nécessaires à l'éclaircissement du fait ; les voici : Le major Harrant s'étant adressé au bailli de Reinau pour obtenir des renseignements sur le compte du ministre absent, le bailli lui apprit que des hussards impériaux avoient déjà fait des perquisitions relativement à un Français blessé et fuyant, et dont la découverte leur importoit infiniment ; qu'ils avoient fortement recommandé qu'on le trouvât un Français ressemblant au signalé, de bien se donner de garde de le reconduire à Rastadt, mais de le faire passer en dehors de la ville, & de le leur mener à Muckensturm par un chemin désigné ; ou bien qu'on devoit simplement le garder soigneusement & leur en donner connoissance.

On avoit tout fait jusqu'ici pour adoucir, autant que les circonstances pouvoient le permettre, cet horrible état de choses. Il s'agissoit actuellement de pourvoir à la sûreté des membres du corps diplomatique & de leurs familles, ainsi qu'au trajet des personnes sauvées des missions française & lugurienne. Les sousignés s'adressèrent en conséquence au colonel Barbatzy, par une lettre (N^o 5) dont fut chargé le secrétaire de légation de Prusse, Jordan, qui fut dépêché le 29, à quatre heures du matin, accompagné d'une ordonnance impériale. À sept heures du matin, le ministre Jean Debry se rendit dans la maison du ministre prussien, de Goertz. Son apparition causa autant de joie à ceux qui se trouvoient présents, que l'état dans lequel il se trouvoit leur inspiroit de l'intérêt. Ils furent témoins des premiers épanchemens de sa joie & de sa reconnaissance envers Dieu, lorsqu'il apprit que sa femme & ses enfans étoient encore en vie. Ses habits étoient déchirés, il étoit blessé au bras gauche, à l'épaule & au nez ; sa perriquet & son chapeau l'avoient garanti d'un coup de sabre sur la tête, de manière qu'il n'en avoit qu'une contusion. On lui administra tout de suite les secours nécessaires ; on entendit le récit touchant de la manière miraculeuse dont il avoit été sauvé. « Un hussard lui avoit demandé, en français, *Est-ce que tu es Jean Debry ?* A quoi il avoit répondu par l'affirmative ; & en produisant son passe-port, qui fut également déchiré. Lui, ainsi que sa femme & ses filles furent arrachés de leurs voitures, & on frappa sur lui. Il fut jetté dans un fossé qui bordoit le grand-chemin : il fut jetté dans un contre-fort de la mort, & il se laissa dépouiller : c'est ce qu'il sauva. Lorsque les hussards se furent éloignés, il se leva et courut vers le bois. Ne voulant pas se jeter par terre, à cause de la pluie qui tombait, il grimpa sur un arbre, malgré la forte blessure qu'il avoit au bras gauche, y sommeillant de temps en temps de lassitude & d'épuisement, & y resta jusqu'au jour, qu'il s'achemina vers Rastadt. En approchant de la ville, il se mêla dans la foule qui étoit sortie pour voir les cadavres, & sans être remarqué ni par les patrouilles autrichiennes, ni par le corps-de-garde posté aux portes, il arriva heureusement. Le spectacle le plus déchirant pour lui, fut celui de ses deux collègues, devant lesquels il étoit obligé de passer ».

La réponse du colonel n'étoit pas encore arrivée ; en attendant, on desiroit vivement de faire passer le Rhin aux personnes sauvées de la légation française, & de consommer cette opération avant la nuit, pour pouvoir partir à son tour, & arriver en sûreté à Carlsruh. En conséquence, M. de Rosencrantz & Gemmingen allèrent vers neuf heures chez le capitaine, & lui déclarèrent qu' aussitôt que la position de Jean Debry blessé, & de la veuve de Roberjot assassiné, le permettroit, tous les individus sauvés seroient transportés au Rhin, avec leurs effets, sous l'escorte militaire de Bade, & accompagnés de plusieurs membres du corps diplomatique, si le capitaine vouloit répondre de leur sûreté sur son honneur & sur sa vie, & leur donner une escorte d'un officier & de quelques hussards. Après avoir fait quelques difficultés, le capitaine accorda la demande ; mais il exigea qu'elle lui fût présentée par écrit : c'est ce qui a été fait. Dans cet entretien, il échappa au capitaine plusieurs expressions qui méritoient d'être remarquées : « *C'étoit un malheur ; mais à qui la faute ? on ne l'avoit pas commandé !* » — On lui témoigna l'affolement que l'énoncé de la possibilité seulement d'un pareil soupçon devoit causer à des gens d'honneur. Il s'efforça d'atténuer l'énormité du crime, en disant : « *A nous aussi on a tué des généraux.* » Les sensations que de pareils propos devoient faire naître en nous de la part d'un homme à qui notre sûreté étoit confiée, ne pouvoient être calmées que par la réponse du colonel Barbatzy, que M. de Jordan apporta

enfin à onze heures il n'avoit pu voir le colonel lui-même ; et quoi qu'il lui eût fait dire qu'il ne venoit pas seulement au nom de la légation prussienne, mais de toute la députation de l'Empire réunie à Rastadt, il avoit reçu pour réponse « que le colonel ne pouvoit lui parler, quand même il viendrait au nom de Dieu le père & le fils ». M. de Jordan eut même beaucoup de peine à engager le capitaine M. de Gernsbach à faire remettre la lettre, parce que, qu'il avoit rencontré à Rotenfels, à faire remettre la lettre, parce que, dit-il, le colonel avoit déjà reçu assez de courriers & d'estafettes pendant la nuit. — M. de Jordan fut retenu si long-tems, parce qu'il s'étoit répandu à Gernsbach un faux bruit touchant une attaque des Français vers Rastadt. La lettre du colonel annonce un homme d'honneur & de cœur. — Il promet une escorte pour les personnes de la légation française ; quant à nous, il déclare qu'il seroit inutile & inconvenable de les accompagner. Toutes les mesures furent prises sur-le-champ pour le prompt départ. Le médecin & le chirurgien étoient d'avis que ce voyage seroit moins dangereux pour la santé de Jean Debry, que la continuation de la crise alarmante dans laquelle il se trouvoit ; lui & madame Roberjot desiroient également de ne pas perdre un moment. Nous partâmes leurs sentimens. — Le capitaine avoit reçu en même-tems l'ordre de les accompagner ; mais il déclara qu'il lui étoit expressément défendu de nous laisser sortir avec eux, vu que les légations allemandes pouvoient se retirer chez elles, mais non du côté du Rhin. Quelque révoltant que fut ce traitement, nos réclamations auroient pu occasionner de nouveaux délais, & nous nous tûmes. En conséquence, le baron de Gemmingen commença à stipuler les conditions de la marche. L'escorte devoit être composée du major de Harrant avec six hussards de Bade, et d'un officier impérial avec huit hussards de Szeckler. M. de Jordan, secrétaire prussien, qui, par sa mission à Gernsbach, avoit fait connoissance avec les militaires, obtint seul la permission de suivre les voitures, grand motif de consolation pour les principaux personnages. A une heure après-midi, le cortège se mit en route pour la troisième fois. Qui pourroit s'étonner de voir ces infortunés tremblans & couverts de la mort, lorsqu'ils s'exposent de nouveau aux plus grands dangers, & qu'il nous étoit impossible à nous tous de faire passer dans leur cœur la confiance qu'il n'y avoit plus rien à craindre ? Ils faisoient semblant d'en croire nos assurances ; mais entre eux, & à ceux qui étoient les plus près d'eux, ils disoient tout bas : « Nous allons à la mort, nous serons assassinés ! » Jean Debry prit congé, de la manière la plus touchante, de ses enfans & de sa femme qui est presque à son terme. Rosenstiel recommanda sa famille, qui est depuis long-tems à Strasbourg, à son beau-frère, M. Wieland, conseiller de légation de Weimar. Notre raison les blâma ; mais pouvoient-ils avoir déjà perdu le souvenir de ce qui s'étoit passé ! Ils voyoient dans l'escorte l'unique forme de leurs meurtriers. — Dieu soit loué ! ces affreuses appréhen-

sions étoient vaines. Le voyage fut accompli sans aucune circonstance fâcheuse. — Sur la route, l'escorte des hussards impériaux s'accrut au nombre de trente hommes. On ne savoit pas encore si Plittersdorf étoit occupé par les hussards impériaux ou par les Français : on trouva des Impériaux. Après cinq quarts d'heure de route, le capitaine fut appelé par un trompette, & tout le monde fut embarqué sur-le-champ. Il est impossible de décrire le sentiment qui se peignit sur tous les visages ; c'étoit la transition de la presque certitude d'une mort affreuse, à l'espoir d'être sauvé. Il n'y a pas de mots non plus pour exprimer leurs témoignages de reconnaissance envers le major de Harrant & M. de Jordan. Jean Debry remercia aussi l'officier impérial de l'escorte, en peu de mots, que M. de Harrant lui traduisit ; il l'assura que, quoiqu'il soit impossible d'oublier le passé, il se souviendrait de l'escorte qu'il avoit enfin obtenue, & que si jamais la guerre faisoit tomber quelques hommes de son régime entre les mains des Français, lui Jean Debry feroit son possible pour qu'on ne se rappelât que la dernière action, & que tout sentiment de vengeance fût étouffé. — Il fit un présent à l'escorte. En quittant Rastadt, sa femme avoit remis à M. le baron d'Edelsheim un rouleau de cent louis pour les pauvres de la ville. Dans une demi-heure, ils avoient atteint le rivage français. Le crime horrible n'y étoit pas encore connu, et, suivant le rapport des cochers du margrave, qui sont revenus, il paroît que Jean Debry lui-même s'est efforcé d'en empêcher la publication. Les voitures les suivirent de près ; & MM. de Harrant & Jordan revinrent à Rastadt, d'où les légations allemandes étoient parties à cinq heures, puisque, n'ayant aucune nouvelle des voyageurs, elles avoient tout lieu de présumer que les voitures avoient passé heureusement.

Les sous-signés attestent, sur leur honneur & leur devoir, que tous les faits énoncés ci-dessus sont de la plus exacte vérité. Nous avons été témoins oculaires de la majeure partie de ces événemens ; & nous avons vérifié les autres avec l'attention la plus scrupuleuse, d'après l'exposé des personnes qui étoient présentes & qui y ont joué un rôle. Nous n'avons eu en vue que de constater les faits dans toute leur pureté, & de les mettre de bonne heure à l'abri de toute altération. Autant qu'il étoit possible, nous avons supprimé tout jugement, toute observation, tout accès de sensibilité.

Carlsruh, le 1er. mai 1799.

Signé, le comte DE GOERTS ; le baron DE JACOB, DE DOHM, DE ROSENKRANZ, DE RECHBERG, DE REEDEN ; baron DE GATZERT ; comte DE SOLMS-LAUBACH ; OTTO DE GEMMINGEN ; baron DE KREUS ; comte DE TAUBE.